ANNEXE 11 : Tableau de bord pour une gouvernance responsable (planification territoriale intégrée de la zone agricole périurbaine de l'agglomération de Longueuil)

Orientation 7 du schéma d'aménagement de l'agglomération (SAD) de Longueuil : Mettre en valeur le territoire agricole périurbain dans une perspective de développement multifonctionnel, viable et optimal

TROIS ÉCHELLES DE DURABILITÉ : agroécologique, socio-territoriale, économique

			PHASE I : DIAGNOSTIC (2000) *	PHASE II : PLANIFICATION STRATÉGIQUE (PROJET PILOTE "CONTINUUM VILLE-CAMPAGNE") 2001-2004				RÉGLEMENTATION AU SAD		PHASE III : DEPLOIEMENT STRATÉGIQUE DU "CONTINUUM VILLE-CAMPAGNE" (2007-2010)												PARTICIPATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (Territoire agricole périurbain)			
INDICATEURS MACRO (LIMITE DE DURABILITÉ)		COMPOSANTS	PROBLÉMATIQUES	ENJEUX (perqua)	OBJECTIFS (mesurables)	PRINCIPAUX MOYENS DE MISE EN ŒUVRE (résumé)	EXIGENCES LÉGALES	AFFECTATIONS (vocations)	DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE (normes)	INTERVENTIONS PRIORITAIRES	ACTIONS (moyens de mise en œuvre)	COORDONNATEUR	INTERVENANTS INTERNES	PARTENAIRES EXTERNES	ÉCHÉANCIERS	PROGRAMMES CIBLÉS	BUDGET	INDICATEURS	CIBLES	DÉFINITION DE L'INDICATEUR	UNITÉS DE MESURE	PROTOCOLE DE KYOTO	DÉVELOPPEMENT DURABLE	ACTUEL 2006	KYOTO 2010
ÉCONOMIQUE			**Zone agricole au chômage** (capital agricole de 62 millions de dollars (5000 ha) pour l'agglomération de Longueuil contre 111 million pour la Ville de Laval (7000 ha)	Augmenter le capital agricole total de la Ville de Longueuil Réfrigérer les zones agricoles affectées par la déprise agricole	Favoriser la création d'entreprises agricoles dans la zone prioritaire d'aménagement agricole et l'expansion des entreprises existantes dans les cinq prochaines années	Mettre en place une politique de partenariat (public-privé-CBNL) et créer un Fonds de soutien et/ou des programmes répondant aux besoins spécifiques des espaces agricoles périurbains sous-valorisés (remembrement foncier, défrichage, drainage, mesures fiscales, etc.)	Zone agricole décrétée à 9 200 hectares pour l'agglomération de Longueuil	Voir l'orientation 7 du SAD de la Ville de Longueuil	Mettre en œuvre les actions identifiées par les groupes de travail du CCA dans le cadre du projet pilote Continuum ville-Campagne	Voir les volets aménagement, développement, environnement, paysage ci-dessous	DSL	Direction de l'urbanisme, Services des parcs et espaces verts, Génie, etc.	CDBAL, CPTAQ, CMM, CRE, MAMR, MAPAQ, UPA, MDDEP, ÉQUIFERME, IRDA, etc.	C-M-L	Fonds de développement de la métropole du MAMR à renouveler (2007-2010)	Non dévalué	Augmentation du capital agricole total (visibilité des entreprises créées)	Dans les quatre prochaines années	Le capital agricole comprend la valeur de l'ensemble des terres, des bâtiments, de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricoles (y compris les véhicules servant au transport des passagers utilisés dans l'exploitation agricole), ainsi que celle des animaux d'élevage et de la volaille. Les répondants déclarent la valeur de leurs terres, de leurs bâtiments, de leur machinerie, de leur matériel et de leur équipement agricoles à leur durée normale	Dollars investis	Bonification des actifs immobiliers pour la collectivité (capital agricole total)	Aménagement intégré cohérent privilégiant la gestion des ressources à moyen et long termes		
			Perte d'opportunité en terme de développement agricole biologique pour le CDBAL	Établir une tactique opérationnelle pour la politique foncière agricole (surtaxe, banque foncière agricole, cahiers des charges, processus d'appels d'offres)	Saisir une opportunité, créer un marché (créneau biologique) et accroître la performance	Permettre l'implantation d'entreprises agricoles, d'activités agrotouristiques diverses et complémentaires dans la zone prioritaire d'aménagement agricole (arrondissement de Saint-Hubert)	Lois spéciales de remembrement agricole de Saint-Hubert (L.R.Q. 1991 et 1998)	Indiquer la valeur des investissements structurants (drainage, bâtiments, etc.)	Définir une politique foncière agricole	Appliquer la surtaxe, définir la banque foncière agricole, établir un cahier des charges et un processus d'appels d'offres pour la vente et/ou la location des terres remembrées	DSL - CDBAL	Service de gestion des actifs immobiliers	MAMR, CMM, MAPAQ	C	Fonds de remembrement agricole par application de la surtaxe (Loi spéciale) et Fonds spécial de la CMM (à définir)	260 000 $ disponible dans le Fonds de remembrement agricole en 2006	Nombre de terres remembrées (cible du remembrement à l'hectare)	D'ici les trois prochaines années	L'indicateur permettra de définir les coûts associés au processus de remembrement agricole actuellement en cours de réalisation avec l'application de la surtaxe de 100$ par unité d'évaluation	Dollars dépensés	s.o.	Agriculture biologique - mode de production agricole plus respectueux des équilibres écologiques, de la fertilité des sols, de l'environnement et du bien-être des animaux et des humains.		
			Manque d'expertise en agriculture biologique dans la région de Longueuil	Développer des entreprises agricoles orientées en production biologique	Soutenir les entreprises agricoles en production biologique ou en transition vers la production biologique	Participer à la mise en place d'une plate-forme en agriculture biologique avec l'IRDA d'ici les trois prochaines années	Aucune	Affectation d'un Parc agricole biologique au SAD	S-D	Participer au développement du projet de plate-forme en agriculture biologique avec l'IRDA (site de Saint-Bruno)	Soutenir les productions maraîchères ou fertilisées biologiques	IRDA	DSL, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	CDBAL, CRE, UPA, ÉQUIFERME, NAQ, Universités, etc.	C-M	Partenariat avec le MAPAQ, Fonds FIER, etc.	Non dévalué	Coûts investis par la plate-forme en agriculture biologique de l'IRDA	D'ici deux ans	L'indicateur permettra de suivre de près les dépenses pour un tel projet (biler)	Dollars investis	Pratiques agricoles durables (respectueuse de l'environnement, normalement plus de fonds pour absorber le CO2)	Pratiques agricoles durables - respectueuse de l'environnement, normalement plus de fonds pour absorber le CO2		
			Absence de portrait global du bio-alimentaire pour l'agglomération de Longueuil	Actualiser le portrait des exploitations agricoles et de la filière bioalimentaire en fonction des critères de la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles)	Réaliser le portrait de la filière bioalimentaire afin de pouvoir mesurer le dynamisme des entreprises	Engager une firme pour caractériser les acteurs de la filière bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil	Non, positionnement des CRE et du CDBAL	S-D	S-D	Mettre en place les comités du CDBAL de Longueuil	Associer les partenaires et définir les projets prioritaires (partenariats, programmes de mise en œuvre)	CDBAL	DSL	MAPAQ, UPA, producteurs agricoles, industries de transformation, distributeurs	C-M-L	Fonds FIER, CRE, MAPAQ	Non dévalué	Dynamisme des entreprises de la filière bioalimentaire	D'ici cinq ans	L'indicateur permettra d'évaluer le portrait global du bioalimentaire dans la région de Longueuil et d'identifier les secteurs à cibler	Nouvelles entreprises créées Dollars investis en expansion d'entreprises		Actualisation autour du global		
AGRO-ÉCOLOGIQUE	EXPLOITATION AGRICOLE		**Interdiction de cultiver les terres agricoles remembrées (REA, art. 50.3)** : Interdiction du MDDEP de cultiver les terres agricoles non cultivées entre 1990 et 2004 selon le Règlement sur les exploitations agricoles.	Remettre en culture les terres agricoles en cours de remembrement et y pratiquer une agriculture durable	Engager un agronome pour définir le cahier des charges requis pour lever l'interdiction de cultiver les terres en friche (exclues la Ville de l'ancien R.d.u REA)	Créer un site expérimental environnemental agricole dans la zone prioritaire d'aménagement agricole n° (arr. de Saint-Hubert) d'ici les trois (3) prochaines années (2010)	S-D	Les projets agricoles respectent la capacité de support du milieu, contrairement aux orientations, objectifs et critères du règlement actuellement appliqués. Toutefois, des critères sont proposés (voir grille du projet pilote affectations agricoles)	Rédiger un rapport agronomique proposant des mesures (options des charges, etc) pour lever et renverser la décision du MDDEP	Établir un partenariat avec le MDDEP, le MAPAQ et l'IRDA pour définir une zone biologique expérimentale	DSL	CCA	Agronome, CDBAL, Consortium bio, CMM, MAPAQ, MDDEP, IRDA	C	S/O	DSL (trois professionnels)	Dégré de saturation en phosphore des sols	D'ici les trois prochaines années	L'indicateur agroenvironnemental se mesurer le degré de saturation des sols en phosphore	Méthode Mehlich-3, Retio Phosphore/aluminium	S-D	Préservation de la ressource sol, préservation de la santé publique et économie sur les dépenses d'engrais		
			À partir de 2010 les fonds publics consacrés au secteur agricole seront subordonnés au **respect de la qualité de la législation environnementale** (concept éco-conditionnalité)	Soutenir les exploitations agricoles pour continuer leur virage vers des pratiques raisonnées	Définir des normes de qualité pour l'amont de la filière bioalimentaire (type Agri-Confiance, normes NF Vert-0003 pour les exploitations agricoles)	Faire le bilan des pratiques agricoles et problèmes observés, et définir le plan d'accompagnement en agroenvironnement avec le CDBAL	Non, mais le principe d'éco-conditionnalité à venir en 2010 (MDDEP)	S-D	S-D	Faire le bilan des pratiques agricoles (fertilisation, pesticides protection sols, etc.) et des mesures de transition à prendre	Créer un club-agroenvironnemental qualité pour l'agglomération de Longueuil	UPA	DSL	CDBAL, CRE, MAPAQ	C-M-L	Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (MAPAQ) Programme Prime-vert	Non dévalué	Mesures spécifiques relatives à la qualité de l'amont de la filière bioalimentaire	Dans les cinq prochaines années	L'indicateur permettra de définir des normes de qualité pour l'amont de la filière bioalimentaire	1. Excellente 2. Très bonne 3. Bonne 4. Passable 5. Mauvaise	S-D	Bonnes pratiques agricoles durables - respectueuses de l'environnement		
			Manque de soutien aux pratiques agricoles durables et à la diversification des activités agricoles	Soutenir le développement d'une agriculture durable et saine pour l'environnement	Pratiquer une agriculture durable qui répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi, qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures	Adopter des mesures incitatives pour la réduction des pesticides en milieu agricole, fournir un soutien au développement de l'agriculture biologique, adopter des mesures pour la préservation de la fertilité des sols	Non, mais le principe d'éco-conditionnalité à venir en 2010 (MDDEP)	S-D	S-D	Appliquer la méthode IDEA ou toute autre méthode reconnue pour accompagner les exploitants agricoles	Créer des incitatifs économiques aux pratiques agro-environnementales (fiscaux, etc.)	UPA local ou CDBAL	DSL	CRE, MAPAQ, MDDEP, etc.	C-M-L	Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (MAPAQ)	Non dévalué	Durabilité agroécologique (diversité des cultures, organisation de l'espace et pratiques agricoles)	Dans les cinq prochaines années	Des indicateurs qui mesurent différents paramètres et qui donnent du même coup un portrait réel des pratiques agricoles (méthode IDEA)	À chacune des composantes de l'échelle de durabilité agroécologique, un total (atteint à 30 unités de durabilité) (méthode IDEA)	S-D	Agriculture durable - répondant aux besoins d'aujourd'hui sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures		
			Manque d'entretien des cours d'eau pour faciliter l'écoulement des terres	Entretenir des cours d'eau pour faciliter l'écoulement des terres	Réaliser les travaux sur les cours d'eau conformément aux recommandations de l'étude de G. Rivard (2002)	Aménager des réseaux d'écoulement pour extraire l'excès d'eau des sols	Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)	S-D	Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables	Cibler les cours d'eau prioritaires à nettoyer en fonction des phases de développement agricole	Nettoyage des cours d'eau prioritaire	DSL	DSL (Génie et Géomatique)	COVABAR, CDBAL, Table sur les bassins versants, etc.	M	Programme d'établissement d'une couverture végétale permanente d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	Voir l'estimé des coûts dans le bilan An 3 du projet pilote "Continuum ville-campagne"	Km de cours d'eau entretenus (volume des eaux de surface et souterraine)	D'ici cinq ans	Cet indicateur permettra de faire le suivi des cours d'eau entretenus	Km linéaire entretenu	S-D	Qualité de l'eau - Diminution de la prolifération des algues et des plantes aquatiques, augmentation des habitats fauniques, etc.		
			Absence de préservation des ressources naturelles en vue du développement durable de la zone agricole	Étudier la possibilité de créer un club-agroenvironnemental pour l'agglomération de Longueuil	Éliminer l'apport de pesticides et d'engrais tel que prévu dans les cahiers des charges en agriculture biologique	Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation auprès des agriculteurs pour leur démontrer l'importance d'adhérer à un club agro-environnemental	Aucune	S-D	S-D	Réduire les impacts sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité	Accompagner les agriculteurs dans leur démarche et dans l'élaboration de leur plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)	UPA local ou CDBAL	Ville de Longueuil, Ville de Saint-Bruno, Ville de Brossard, Ville de Boucherville	Agronome de clubs et MAPAQ, CMM	31-03-2009	Le Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) est un processus proposé aux entreprises agricoles québécoises afin de s'assurer leur mise en conformité réglementaire.	Possibilité de financement via le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et le MAPAQ; celle-ci se terminant le 31 mars 2008	Quantité de pesticides et d'engrais sur les terres agricoles	50% pendant la période de transition de la culture traditionnelle à la culture biologique pour atteindre 100 % à la troisième année (hors années de transition)	Validation de la charge par bilan des apports de pesticides et d'engrais (PAEF)	Volume (m3) / année	Réduction des risques sur la santé humaine (réduction des pesticides et des engrais agricoles en volume / année)	Préservation des ressources		
			Absence de préservation des milieux humides (marais, marécages, étangs et tourbières) en zone agricole	Mettre en place un plan de conservation des milieux humides en territoire agricole	Préserver les milieux humides de plus de un hectare	Caractériser les milieux humides de plus de 1 hectare	LQE, MDDEP, orientations gouvernementales de 2005 (p. 16)	Préservation des boisés dans lesquels se présente des milieux humides et interdiction d'usages incompatibles à la conservation	Mettre en place un plan de conservation des milieux humides en territoire agricole	Partenariat de préservation des milieux prioritaires avec Canards Illimités, MDDEP, NAQ	À définir lors de la réingénierie en cours en 2006	Villes de Longueuil, Boucherville, Brossard et de Saint-Bruno	MDDEP, Canards Illimités, NAQ, propriétaires	C-M	Plan vert de la métropole, Fonds du plan de développement durable du MDDEP	Non dévalué	Superficie de milieux humides protégés	D'ici cinq ans	Une aire protégée est définie comme « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement définie, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et aux ressources culturelles associées, et gérée juridiquement ou d'autre façon efficace, légalement et administrativement ou par des moyens efficaces, juridiques ou autres »	% des aires protégées	Puits de carbone (biomasse), les milieux humides composés de forêts, les arbres séquestrent le gaz carbonique par la photosynthèse.	Écologie - préservation des milieux humides - Économie (perte) - Social (intervenants)		
	RESSOURCES NATURELLES		**Présence de boisés** dont la valeur demeure inconnue suite au vergers de 1998	Caractériser les boisés d'intérêt en milieu agricole et établir un plan d'aménagement multi-ressources	Préserver les boisés d'intérêt pour maintenir la biodiversité écologique dans le territoire agricole de l'agglomération de Longueuil et atteindre le 10 % des aires protégées	Étudier l'opportunité de créer une réserve bio-écologique dans le boisé du Tremblay	Non, mais il existe le Plan d'action qualifiant(s) sur la diversité biologique 2004-2006	Affectations forêt sylvicultrice (trois affectations différentes: agricole-VI, préservation, pourvoirie)	RCI concernant la coupe des boisés en milieu agricole	Établir un RCI et offrir une formation pour les inspecteurs municipaux	Réaliser un programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)	DSL	Service des Parcs des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil et Saint-Bruno	Ingénieur forestier, CRE, Agence forestière de la Montérégie (AFM)	C-M-L	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II de l'AFM)	Non dévalué	% de boisés protégés et mis en valeur (pour atteindre le 10% d'aires protégées)	D'ici les quatres prochaines années (12 projets inscrits au volet II de 2005 & 2010)	Boisement de 1 hectare = réduction de 300 tonnes de CO2 http://www.actionscarbone.org/docs/fiche-chli-vl.pdf; Boisement de 200 hectares = réduction de 60 000 tonnes de CO2 sur 30 ans)	Hectares de boisés agricoles présents au SAD (Brossard : 857 ha, Vieux-Longueuil : 116 ha, St-Hubert 48 ha, boulaires de Saint-Bruno : 280 ha, Boucherville : 210 ha)	Réduction de 450 000 tonnes de CO2 avec la préservation de 1 500 ha de boisés agricoles (1500 hectares préservés: X 300 tonnes CO2) - Baisse des gaz à effet de serre (GES)	Écologie - préservation des boisés d'intérêt écologique		
			Problématique de remblayage "sauvage" en zone agricole sans aucune caractérisation des sols et agronomique et environnementale	Préserver la ressource sol (sol arable) à long terme pour la réalisation d'une agriculture durable et de culture de végétaux sains pour la santé	Diminuer le remblai sauvage	Rédiger un RCI et créer un comité ad hoc "remblayage"	S-D	**Vide juridique** et absence du soutien de la CPTAQ et du MDDEP. Aucune disposition législative relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains en zone agricole	Section réglementaire au SAD : 4.3.11 Remblayage en zone agricole (certificat d'autorisation, qualité environnementale des matériaux de remblai, étude et rapport agronomique) et 4.27	Établir un RCI	Offrir une formation pour les inspecteurs municipaux	DSL	Agronome, DE	S/O	C	Aucun	S/O	Nombre de remblai conforme au RCI (sur le nombre total de remblais observés)	D'ici l'année prochaine	Conformité agronomique et environnementale des sols de remblais	Nombre	Superficie de territoire agricole par habitant (9200 hectares / 378 000 hab. = 0,02 ha de zone agricole / habitant	Écologie - préservation de la ressource sol		
SOCIO-TERRITORIAL	AMÉNAGEMENT		**Utilisation sauvage de l'espace agricole par les véhicules tout terrain** (VTT, motocross) provoquant des ornières, des sentiers de circulation, bruits pour les résidents, etc.	Canaliser les VTT et motocross dans des sentiers de moindre impacts pour les milieux naturels et les terres à remettre en culture biologique après le remembrement	Prévoir une planification stratégique avec les clubs de VTT et de motocross afin d'obtenir un consensus pour les infiltration de sentiers de moindre impacts pour les milieux naturels et les terres agricoles en remembrement	Signer des ententes avec les clubs pour des sentiers de moindre impact	Aucune	Non	Non	Signer des ententes avec les clubs de VTT et de motocross	Recordoiter les ententes signées en 2007	DSL	Police, greffe, CCA	Clubs de VTT et de motocross, CRE	**Septembre de chaque année**	Aucun	S/O	Nombre de plaintes	En-cours	Mesure l'efficacité de la planification des sentiers	Nombre	Pas de participation à Kyoto, car les VTT et les motocrosses émettent beaucoup de GES	Réduction des sentiers existants canalisation de ceux-ci dans des secteurs de moindre impact environnemental		
			Préserver et mettre en valeur les franges agricoles externes de l'agglomération (Boucherville et Saint-Bruno)	Finaliser la politique d'aménagement et de développement optimal du territoire agricole de l'agglomération dans une vision métropolitaine	Caractériser les espaces agricoles de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville afin de finaliser la vision d'aménagement du territoire agricole	Réaliser une planification intégrée de la zone prioritaire 2 identifiée au SAD	Aucune	Zone d'aménagement agricole prioritaire 2 identifiée au SAD	S-D	Réaliser une planification intégrée de la zone prioritaire 2 identifiée au SAD	Partenariat avec les villes de Boucherville et Saint-Bruno	DSL	Villes de Boucherville et Saint-Bruno	À définir	M-L	À définir	Non dévalué	Superficie de terres à Boucherville et Saint-Bruno	D'ici cinq à dix ans	L'indicateur permettra de finaliser la vision d'aménagement du territoire agricole de l'agglomération de Longueuil	Hectares	Puits de carbone (biomasse) si les agriculteurs protègent certaines forêts	Écologie - préservation des ressources		
			Absence de lien entre la zone agricole et la zone urbaine (bannière de l'autoroute 30)	Utiliser les portes d'entrées existantes pour relier la zone agricole au territoire urbain	Désenclaver la zone agricole et rétablir les liens avec la zone urbanisée	Prolonger les pistes cyclables pour répondre la route verte (tronçons Sud et Nord)	Aucune	S/O	S/O	Intégrer les côtés estimés au PV	Utiliser les portes d'entrées existantes pour relier la zone agricole au territoire urbain	Service des Parcs et Espaces verts	S/O	S/O	M-L	À définir	Non dévalué	Kilomètre de piste cyclable reliant la zone agricole à la zone urbaine	D'ici les dix prochaines années	L'indicateur va permettre de connaître la zone à désenclaver et à relier	Km linéaire de piste cyclable	Alternative à la voiture (diminution des GES)	Santé - bénéfice du sport pour la santé humaine		
			Remettre en valeur la zone prioritaire vie à plan d'aménagement agricole intégré (PAAI) - Dévitalisation du chemin de Chambly	Augmenter l'achalandage et la vente directe des producteurs du chemin de Chambly (agrotourisme)	Revitaliser l'axe commercial champêtre du chemin de Chambly pour bonifier la vente directe des produits agricoles	Faciliter l'accessibilité aux kiosques de vente agricoles	Aucune	Cinq affectations agricoles multifonctionnelles	Critères d'aménagement agricole pour les nouveaux projets (voir doc. Projet pilote, grille des affectations agricoles), PIA agricole	Évaluer les projets en fonction des critères d'aménagement intégrés dans la zone prioritaire 1	À préciser	DSL	Service de gestion des actifs immobiliers	CDBAL	C-M	À définir	Non dévalué	Nombre de visites aux kiosques	D'ici cinq ans	Connaître le nombre de visites en kiosque pour vérifier l'atteinte de l'objectif (revitaliser l'axe commercial champêtre du chemin de Chambly)	Nombre	S-D	Social - Évite la fragmentation sociale et excrée des liens via une agriculture de proximité		
	SOCIAL		**Encourager la relève agricole** plus particulièrement chez les femmes et les jeunes	Favoriser la mise en place de programmes d'appui financier à la relève	Obtenir des subventions des instances gouvernementales	Créer des ententes de partenariats	Aucune	S/O	S/O	Créer des ententes de partenariats	À préciser	CDBAL	DSL	MAPAQ, UPA, Industries de transformation Producteurs agricoles	C-M-L	À définir	À définir	Nombre de femmes ou jeunes	Jusqu'à ce qu'ils aient atteint leurs besoins en ressources humaines	L'indicateur permettra de connaître les besoins en argent	1. Excellente 2. Très bonne 3. Bonne 4. Passable 5. Mauvaise	S-D	Éthique - Réduction des inégalités		
			Manque de coordination au développement de la force agroalimentaire de l'agglomération de Longueuil	Favoriser la concertation entre l'ensemble de la force agroalimentaire de l'agglomération et les intervenants	Mettre sur pied une plate-forme bioalimentaire	Mise en place du Conseil de Développement du Bioalimentaire de Longueuil (CDBAL) - Développer des entreprises agroalimentaires certifiées: enquête (NF V01-0003, etc.)	Non, positionnement des CRE (fonds FIER)	S-D	S-D	Instituer le CDBAL et ses commissions avec la CRE de Longueuil	Mettre en place le CA au CDBAL et définir les partenariats	CDBAL	DSL	MAPAQ, UPA, Industries de transformation Producteurs agricoles	C-M-L	Fonds FIER	Non dévalué	Perception de la qualité de la force agroalimentaire de l'agglomération de Longueuil	D'ici deux ans	Méthode IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles http://www.idea.portes.hf.fastdnsi/indicuments/Ex_sauvir_plu s/IDEA/CA_France.pdf (site consulté le 06-11-06)	Dollars	S-D	Social - partenariats avec le milieu		
			Importance du décrochage scolaire	Faciliter la stimaction des jeunes décrocheurs scolaire via la formation en agriculture biologique	Poursuivre la formation de jeunes décrocheurs en horticulture biologique	Diddier des espaces en zone agricole pour aider les organismes ayant des projets en lien avec la sécurité alimentaire Soutien à l'organisme La Croisée de Longueuil (projet "La mélasse", 4 ha zone agricole du Vieux-Longueuil)	Aucune	S-D	S-D	Location d'un terrain municipal en zone agricole (zone agricole du Vieux Longueuil, chemin du Tremblay)	Mettre en place un comité ad hoc pour soutenir davantage l'organisme La Croisée de Longueuil	Croisée de Longueuil	DSL	CLE, CLD, CRE, FAPAQ, MAPAQ, MDDEP	C	Programme des CLE, Fonds du CLD, etc.	Non dévalué	Nombre de jeunes décrocheurs ayant reçu la formation d'apprentis jardiniers	D'ici deux ans	Une façon de faire un suivi quant au nombre de jeunes formés comme apprentis jardiniers	Nombre	S-D	Équité - Avantages sociaux futurs		
			Problème de sécurité alimentaire	Favoriser la sécurité alimentaire auprès des populations à bible revenus	Aider les familles à bible revenus à se procurer des aliments de qualité produits par la collectivité	Favoriser les programmes de récupération des produits agricoles et bio-alimentaires pour les fins de soulen alimentaire des populations défavorisées	Aucune	Non	Non	Développer des mécanismes de concertation du secteur avec les initiatives communautaires de soulien alimentaire	Former de la main d'œuvre agricole en production biologique, mettre en place des cuisines collectives afin de diminuer l'isolement, etc.	Croisée de Longueuil	DSL	MAPAQ, CLE, CLD, CRE	C	Projet Coup de main	Non spécifié	Nombre de familles solicitant de l'aide alimentaire	Dès 2008	Cet indicateur permettra de connaître le nombre de familles à bible revenus afin qu'ils puissent se procurer les aliments de qualité (produits par la collectivité)	Nombre	S-D	Éthique - Réduction des inégalités (valorisation du capital social)		
	PAYSAGE		**Détérioration et/ou perte du cadre paysager rural** à court et moyens termes	Améliorer la qualité des paysages agricoles et du patrimoine bâti le long des axes champêtres Assurer l'appropriation durable du projet paysage par l'ensemble des partenaires (citoyens, élus, producteurs agricoles, villégiatures, etc.)	Établir une caractérisation paysagère des axes champêtres et élaborer un PIA agricole	Co-construire un projet paysage de façon participative conformément à la mise en valeur d'une éco-zone agricole périurbaine. Proposition de bâtiments issus de l'architecture verte (éco-énergétiques)	Non, mais il existe une disposition dans les "orientations gouvernementales en matières d'aménagement", décembre 2001, p. 8	Néant	Un règlement de PIA devra être élaboré afin d'encadrer le développement de l'axe commercial du chemin de Chambly (chemin Champêtre).	Établir des critères d'implantation paysager adaptés au territoire et aux activités agricoles	Définir les critères d'implantation paysager adaptés au territoire et aux activités agricoles	DSL	Ville de Longueuil, arrondissement de Saint-Hubert, CCA	UQÀM, Université Laval, ENFA de Toulouse (France), MAMR, CRE de Longueuil	C-M	Partenariat derecherche avec: UQÀM, l'Université Laval et l'ENFA de Toulouse (France)	Non spécifié	Critères d'implantation qualitatifs et participatifs	D'ici 2008	Il s'agit de générer un projet exemplaire pour l'agglomération de Longueuil	Nombre de citoyens consultés	S-D	Esthétique - Valorisation du cadre de vie		

PHASE I : DIAGNOSTIC (2000) * Certaines problématiques se sont ajoutées durant la phase de planification (ex. : REA, remblayage, etc.)

PHASE II : PLANIFICATION STRATÉGIQUE (PROJET PILOTE " CONTINUUM VILLE-CAMPAGNE ") 2001-2004

PHASE III : DEPLOIEMENT STRATÉGIQUE (2007-2010)

PARTICIPATION DE L'AGGLOMÉRATION AU PROTOCOLE DE KYOTO ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Légende :
C : court terme
M : moyen terme
L : long terme

Indicateurs retenus pour aider à évaluer la participation au protocole de kyoto (voir les fiches de programmes proposées pour chacun des indicateurs, Annexe 3)

MAUVAIS MOYEN BON

Tableau de Bord conçu par : © Mélina Planchenault
Réalisation des indicateurs, cibles et participation à Kyoto : Marie-Claude Blanchette

07-08-07